

## Liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal lors de sa séance du 20 novembre 2025

Article L. 2121-25 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales

- **Délibération n° 2025-58**  
Demande d'admission de la Commune de Barbazan-Dessus à la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2025-59**  
Projet d'aménagement forestier – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2025-60**  
Certification de la gestion durable des Forêts : PEFC – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2025-61**  
Remboursement d'avance du budget annexe Centre de Santé au budget principal communal– approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2025-62**  
Signature de l'avenant n°2 au lot n°5 des marchés de travaux de reconstruction du bâtiment Mille-Clubs pour amélioration énergétique et accessibilité – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2025-63**  
Budget communal : admission en non-valeur – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2025-64**  
Budget communal : décision modificative n°1 – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2025-65**  
Contrat d'assurances des risques statutaires : adhésion au contrat groupe et signature d'une convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Hautes-Pyrénées – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2025-66**  
Signature d'un avenant n°1 à la Convention Pluriannuelle d'objectifs et de Moyens avec la Maison des Jeunes et de la Culture d'AUREILHAN et la Fédération régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture Occitanie Pyrénées Méditerranée – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2025-67**  
Acquisition de la parcelle cadastrée AD 645 – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2025-68**  
Transfert de la compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique de gaz au Syndicat Départemental d'Energie des Hautes-Pyrénées – approuvée à l'unanimité.

○ **Délibération n° 2025-69**

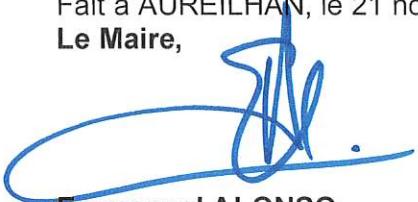
Attribution d'une subvention au Centre de Formation de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hautes-Pyrénées – approuvée à l'unanimité.

○ **Délibération n° 2025-70**

Tarifs horaires de location de certaines salles communales– approuvée à l'unanimité.

Fait à AUREILHAN, le 21 novembre 2025

**Le Maire,**



Emmanuel ALONSO.



**La Secrétaire de séance,**



Isabelle CHEDEVILLE.